

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 1306

présenté par
M. Saddier et M. Tardy

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 18, après le mot :

« recherche »

insérer les mots :

« et l'innovation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Introduire le terme « innovation » aux côtés de celui de « recherche » élargirait l'encouragement des politiques publiques au développement de technologies et de services innovants propres à mettre rapidement sur le marché des offres nouvelles et des solutions concrètes, ainsi qu'à accompagner l'évolution des comportements en matière de transition énergétique.